

CATTP Frantz Fanon (CHAI)

CATTP - Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel

Qui est concerné ?

Adultes

Domaines d'activités principaux

Accompagnement
Soins psychiatriques et de réhabilitation

Coordonnées

1 rue Dubois Fontanelle 38100
Grenoble
04 56 58 82 30
<https://ch-alpes-isere.fr/>

Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des intercommunalités concernées

Voir la liste des communes concernées

Modalités d'accès

Qui peut solliciter la structure ?
Professionnel

Gratuité

Présentation

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel permet de favoriser et de maintenir une existence autonome pour les personnes soignées, par des actions de soutien et des thérapies de groupe. L'accueil et l'organisation d'activités adaptées ont pour but d'éviter l'isolement et la perte des capacités relationnelles, affectives, ou cognitives. Les C.A.T.T.P. fonctionnent en complémentarité des Centres Médico-Psychologiques. Ce CATTP dépend du Centre Hospitalier Alpes-Isère (CHAI).

Objectifs & Missions

Le CATTP propose une prise en charge psychiatrique sous forme de séquences de soins groupales. Les activités (musique, peinture, expression corporelle, groupes de parole par exemple) s'adressent à des personnes (enfants et adultes) vivant à domicile, parfois isolées et souhaitant trouver un cadre plus structuré en journée. Elles visent à maintenir ou favoriser une existence autonome, favorisent les approches relationnelles, la communication et l'affirmation de soi. Les patientes et patients viennent selon des rythmes différents, une ou plusieurs fois par semaine.

Ce CATTP est sectorisé, c'est-à-dire que son accès dépend de votre lieu d'habitation. Pour localiser le CATTP ou le CMP dont vous dépendez, veuillez vous rendre sur le site du CHAI en cliquant sur ce lien : <https://ch-alpes-isere.fr/ou-consulter/>

Qui y intervient ?

Une équipe pluriprofessionnelle qui peut être composée de :

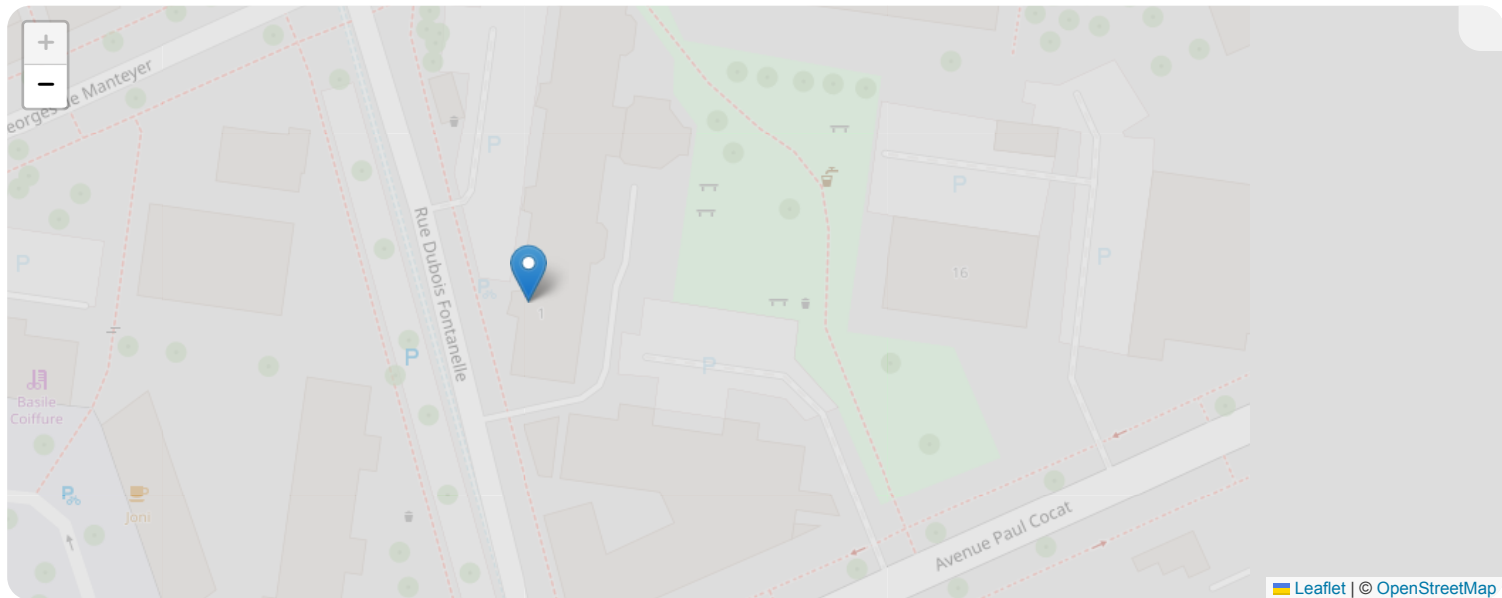
- Médecins psychiatres ;
- Psychologues cliniciens ;
- Infirmiers et infirmières ;
- Educateurs et éducatrices ;
- Assistants et assistantes de service social ;
- Secrétariat médical ;
- Cadres de santé ;
- Ergothérapeutes ; etc.

Les objectifs de soins :

- Etablir avec le patient un projet individualisé de soins
- Donner une dimension collective aux soins
- Bâtir une alliance thérapeutique
- Maintenir ou favoriser une existence autonome

Adresseurs

- Unités d'entrée
- CMP
- Professionnels de santé libéraux



[Signaler une erreur](#) >